Je trouve que le prix d'un hectare du sol est de..... 184,100 fr.
Multipliant ce prix par..... 140 h.

La valeur totale du sol est de 25,774 f. 00 c.

Supposons maintenant que les charges soient de 200 fr. pour frais de garde, et de 400 fr. pour impôts; au total 600 fr., représentant (à 4 p. cent) un capital de 15,000 fr., à déduire de la valeur brute du fonds, ci..... 15,000 00

Valeur nette du sol..... 10,774 f. 00 c.

Récapitulation.

La valeur des taillis s'élève à 35,466 f. 20 c.
Et celle du fonds à..... 10,774 f. 00 c.

Total général..... 46,240 f. 20 c.

Ainsi la valeur totale et nette de ce bois, en fonds et en taillis, est de 46,240 fr. 20 c.

Ce résultat final peut se contrôler aisément; nous savons que le produit annuel de la coupe est de 1850 fr., déduction faite de 600 fr. de charges. Or, ce revenu représente, à 4 p. cent, un capital de 46,250 fr., plus élevé de 9 fr. 80 c. que celui qui résulte des calculs de détail; cette différence, presque insensible en raison de l'élévation des chiffres comparés, est due à la suppression de 2 décimales dans nos facteurs-constans; suppression dont le but a été de simplifier les calculs, ainsi que nous l'avons dit (page 154.)

Nous ferons remarquer que nous avons pris pour multiplicande ou facteur-constant, la somme du tableau de 40 ans, afin de réduire à une seule opération les 40 multiplications que nous aurions eues à exécuter, en calculant la valeur des taillis, coupe par coupe, travail que l'uniformité des produits rendait entièrement inutile. Mais si les produits des coupes n'étaient point égaux entre eux, ou si ces coupes différaient en contenance, ou enfin s'il s'agissait d'un aménagement biennal, ou triennal, ou d'une exploitation irrégulière en une ou plusieurs coupes, la seule règle à observer en général, c'est de prendre dans le tableau de la période d'exploitation donnée, le facteur correspondant à l'âge de chaque coupe, et de multiplier ce facteur par le produit particulier de la même coupe. Nous allons mettre cette règle en pratique dans l'exemple suivant, que pour plus de clarté nous mettrons sous la forme de tableau.

2e *Exemple. — Tableau présentant l'évaluation (au taux de 4 p. 0/0) d'un bois contenant* 51 *hectares* 67 *ares et divisé en* 15 *coupes irrégulières, toutes exploitables à l'âge de* 20 *ans.*

AGE actuel du taillis de chaque coupe.	PRODUIT d'un hectare de chaque coupe supposé en maturité.	FACTEURS constans tirés du tableau de l'aménagement à 20 ans.	PRODUITS des multiplications, ou valeur d'un hectare du recru de chaque coupe.	ÉTENDUE des coupes.	VALEUR ACTUELLE de la superficie de chaque coupe.	PRODUIT TOTAL de chaque coupe supposée parvenue à sa maturité.
ans.	fr.		fr. c.	he. ar.	fr. c.	fr.
2	620	69	42 78	3 10	132 62	1922
6	650	223	144 95	2 50	362 37	1625
4	640	143	91 52	4 10	375 23	2624
5	700	182	127 40	3 25	414 05	2275
10	700	403	282 10	4 34	1224 31	3038
11	850	453	385 05	7 »	2695 35	5950
12	480	505	242 40	2 45	593 88	1176
17	490	796	390 04	1 70	663 07	833
1	500	34	17 »	1 27	21 59	635
3	610	105	64 05	6 10	390 70	3721
11	610	453	276 33	2 36	652 14	1440
8	430	309	132 87	4 10	544 77	1763
9	410	355	145 55	4 20	611 31	1722
13	810	558	451 98	3 30	1491 53	2673
14	800	614	491 20	1 90	933 28	1520
			Totaux. .	51 67	11,106 20	32,917

Il résulte de ce tableau que la valeur totale des taillis s'élève à la somme de 11,106 fr. 20 c.

Évaluation du sol. Le produit de toutes les coupes supposées à leur maturité est de 32,917 fr.

Je multiplie ce total par le facteur 840 tiré de la table 4 p. 0/0.

Valeur brute du fonds 27,650 fr. 28 c.

Les impôts et frais de garde sont de 450 fr. par an, ce qui donne lieu à une déduction (à 4 p. 0/0) de. . . . 11,250 »

Valeur nette du fonds 16,400 fr. 28 c.